

LES PARCOURS MUSICAUX

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE AUNIS SUD

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Le conservatoire s'efforce de proposer différents parcours adaptés aux attentes du public, en cohérence avec un enseignement de qualité.

1. PARCOURS INITIATION MUSICALE

- Jardin Musical (5ans - Grande Section)
- Eveil Musical (6 ans - CP)

Affirmer les facultés d'écoute, développer la créativité et la perception sensorielle des enfants, telles sont les intentions de l'atelier de jardin et d'éveil musical. La créativité et le jeu (vocal, rythmique, corporel, instrumental) constituent chacune des séances. Des ateliers de découverte instrumentale sont proposés tout au long d'année, pour aider l'élève à mûrir son choix.

2. PARCOURS TRADITIONNEL : PARCOURS INSTRUMENTAL / VOCAL + FORMATION MUSICALE + PRATIQUE COLLECTIVE (À PARTIR DE 7 ANS & PUBLIC ADULTE)

1^{er} et 2nd Cycle

De manière indissociable l'élève participera aux cours suivants :

- **Pratique collective** (cf. fiche *Pratiques collectives au Conservatoire*)
- **Culture Musicale**
- **Instrument** en individuel ou en pédagogie de groupe selon les niveaux et le nombre d'inscrits

Nota

La **Formation et Culture Musicale** est destinée à comprendre et à maîtriser le langage musical dans ses formes les plus larges possibles. Elle permet de développer des compétences d'écoute et d'apporter une culture musicale indispensable à une plus grande autonomie dans la pratique instrumentale de l'élève. Pour ce faire, l'approche pédagogique vise à développer et à intégrer corporellement des sensations et des rythmes par le biais des percussions corporelles entre autres, et de jeux autour de la pulsation.

Nouveauté

A partir du **second cycle** les cours de FM sont ramenés à 1h15 hebdomadaire et seront complétés par des modules à la carte, préconisés par les professeurs et également au choix de l'élève.

Parcours non diplômant ou différencié

Uniquement après validation des compétences de changement de 1^{er} cycle. Ce choix se détermine en concertation avec les professeurs et le directeur **en faisant l'objet d'une validation par le Conseil Pédagogique de l'élève.** Ce choix repose sur un projet musical précis de l'élève.

Le parcours différencié ou personnalisé s'adresse à des élèves qui décident d'interrompre le cursus complet de leurs études, de préférence en milieu de 2nd cycle. Cette possibilité est proposée aux élèves qui ne veulent pas (ou ne peuvent pas) suivre un cursus à caractère diplômant. Cela permet aux élèves de consacrer moins de temps à leur travail personnel journalier et de se consacrer davantage à une pratique musicale en collectif.

Le cours d'instrument est pensé principalement comme un cours de maintien au profit de leur projet musical (au sein d'une pratique collective proposée) et est organisé principalement autour d'un travail en groupe.

Des passerelles peuvent exister entre les deux parcours pour permettre à l'élève de réintégrer le cursus complet.

3. PARCOURS AMATEUR : PRATIQUE COLLECTIVE SEULE OU CULTURE MUSICALE SANS COURS D'INSTRUMENT (À PARTIR DE 7 ANS & PUBLIC ADULTE)

Pour permettre au public de vivre une pratique musicale en amateur, il est proposé un accueil diversifié, au sein des différents groupes de pratiques collectives, en dehors de tout cursus.

Ateliers proposés selon les attentes, les compétences musicales de chacun :

- Chœur enfant- Chœur Adulte « les Copains d'Accords »
- Groupe vocal de la Classe de chant
- Orchestre d'Harmonie Junior 1^{er} cycle / Orchestre d'Harmonie 2nd cycle
- Orchestre Cordes 1^{er} cycle /Orchestre Cordes 2nd cycle
- Percussions corporelles
- Orchestre de Guitares
- Orchestre de Flûtes
- Orchestre de Clarinettes
- Orchestre Multi-instruments adulte
- Fanfare des Parents
- Fanfare des Enfants
- Le Brass Expériences
- Atelier Musiques Actuelles (mensuel)
- Atelier de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) en lien avec l'Espace Multimédia « Le Palace »